

COMMENT INTERVENIR DEVANT UN ENFANT EN DIFFICULTE DE LANGAGE ?

Cycle 1

- devant toute difficulté de langage oral
(cf. signes d'alerte)

Cycle 2

- devant la persistance d'une difficulté de langage oral
- devant un enfant en fin de CP qui ne déchiffre pas

Cycle 3

- devant la persistance des difficultés en lecture - écriture

Repérage / Observation par l'enseignant dans sa classe

Le maître dans sa classe

Maître
+
Famille

Différenciation pédagogique

Médiations pédagogiques

Guidance Parentale

Outils d'évaluation (GS,CE2)

Aide possible du Conseiller Pédagogique

si progrès

insuffisants

Mise en commun des Points de vue : Conseil des Maîtres / RASED / Equipe éducative

Maître
Famille (+ Collègues)+
+ RASED
+ Equipe de Circonscription

Rédaction du Projet Pédagogique Individualisé (PPI)

Mise en oeuvre du PPI

Remédiations du RASED

si progrès

insuffisants

Evaluation et bilans spécifiques : examens psychologique et médico - développemental

Psychologue scolaire
Médecins de PMI
Médecins Scolaires

Bilans psychologiques
Bilans de langage oral et écrit
Bilans de santé et du
développement
Mise en place d'une convention
d'intégration

- Propositions de prises en
charge internes et/ ou
externes
- Prescriptions
- Accompagnement des
familles
- signalement CCPE

orthophonistes
orthoptistes
psychomotriciens
psychologues
CMP – CAMPS –
CMPP...